RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00065
Numéro SIREN : 389 977 786
Nom ou dénomination : ABC ENTRETIEN REUNION

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015519

COMPTES ANNUELS

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

ABC ENTRETIEN REUNION

10, rue de l'Amitié, 97490 STE CLOTILDE - Téléphone : 02 062 21 69 59

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	13 040	13 040		176
Fonds commercial	36 893		36 893	36 893
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				8 000
Constructions	117 972	62 691	55 282	142 545
Installations techniques, matériel et outillage industriels	650 218	517 824	132 394	142 441
Autres immobilisations corporelles	169 059	99 848	69 211	64 371
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	126 819		126 819	126 686
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	63 945		63 945	69 345
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 177 946**	**693 402**	**484 544**	**590 458**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	51 188		51 188	20 446
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 332 568	68 256	1 264 312	1 359 635
Autres créances	165 092		165 092	138 546
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 014 442		1 014 442	657 031

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	135 000	135 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport…	824	824
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	13 500	13 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	850 302	495 585
Résultat de l'exercice	300 751	354 716
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 300 377**	**999 626**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	11 290	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**11 290**	
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 822	56 451
Emprunts et dettes financières diverses	45 841	196 783
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 512	116 650
Dettes fiscales et sociales	1 468 613	1 350 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 950	6 151
Autres dettes	2 174	41 845
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**1 667 911**	**1 768 325**
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**2 979 578**	**2 767 951**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	87 973	69 583	18 390	26%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 607 268	6 785 694	821 575	12%
Montant net du chiffre d'affaires	7 695 241	6 855 276	839 965	12%
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	133 018	143 675	(10 657)	-7%
Autres produits	1 724	2 115	(391)	-18%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 829 983**	**7 001 066**	**828 917**	**12%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	252 835	249 702	3 134	1%
Variation de stock	(30 742)	5 365	(36 108)	-673%
Autres achats et charges externes	1 068 023	993 632	74 391	7%
Impôts, taxes et versements assimilés	182 623	144 893	37 730	26%
Salaires et traitements	4 904 483	4 448 620	455 863	10%
Charges sociales	774 476	634 781	139 695	22%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	108 609	126 630	(18 021)	-14%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 990	22 616	(18 626)	-82%
Dotations aux provisions	11 290		11 290	
Autres charges	18 152	4 935	13 217	268%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 293 738**	**6 631 173**	**662 566**	**10%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**536 244**	**369 893**	**166 351**	**45%**
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	501	414	87	21%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	6 532		6 532	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**7 034**	**414**	**6 620**	**1599%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	**542 547**	**366 618**	**175 929**	**48%**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	33 279		33 279	
Sur opérations en capital	97 292	2 000	95 292	4765%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**130 572**	**2 000**	**128 572**	**6429%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	183 581	107	183 474	171471%
Sur opérations en capital	95 377		95 377	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**278 958**	**107**	**278 851**	**260608%**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(148 386)**	**1 893**	**(150 279)**	**-7939%**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)	**40 970**		**40 970**	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	**52 440**	**13 795**	**38 645**	**280%**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**7 967 588**	**7 003 480**	**964 108**	**14%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**7 666 837**	**6 648 764**	**1 018 073**	**15%**
BÉNÉFICE OU PERTE	**300 751**	**354 716**	**(53 965)**	**-15%**

ANNEXE

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Information au titre de l'impact de l'épidémie de CoviD-19 sur l'activité de l'entreprise durant l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité durant l'exercice 2021, mais d'ampleur modérée comparativement à l'exercice précédent, sans aucunement remettre en cause la continuité d'exploitation

Pour y faire face, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :
> Recours modéré à l'activité partielle, principalement aux cours des mois de mars, avril, mai, juin, août et septembre 2021, pour un volume total de 2 358 heures (sur un total de 390 472 heures salariées)

In fine, l'entreprise a traversé cette crise sans grand dommage en 2021.
> Le chiffre d'affaires a vu se confirmer la reprise constatée au second trimeste de N-1, pour afficher sur l'ensemble de l'exercice un niveau en progression de 12% par rapport à l'année 2020.
> La trésorerie de la société s'est très nettement renforcée, pour afficher en fin d'exercice un niveau supérieur de 54% à celui constaté au 31/12/N-1.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

FAITS CARACTÉRISTIQUES
AU TITRE DES ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

CESSION DE LA SOCIÉTÉ

> En date du 16 mars 2022, la société GEF, EURL au capital de 253 500 euros(SIREN 477 509 780), propriétaire de la totalité des actions de ABC ENTRETIEN REUNION, a cédé 100% des dites actions à la société LSB, SAS par actions simplifiées au capital de 86 800 euros (SIREN 525 036 919)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
• continuité de l'exploitation,
• permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
• indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 50 ans
Agencement, aménagement, installation technique	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	1,5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

8. Comptes consolidés

Néant.

ABC ENTRETIEN REUNION
Société par Actions Simplifiée au capital de 135 000 euros
Siège social : 10, Rue de l'Amitié
ZAC Le Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE
389 977 786 RCS SAINT DENIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 AOUT 2022

APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 300 751 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	300 751 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	850 302 euros
Le solde	1 151 053 euros

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 151 053 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE
AGO 15/02/2022	600 000 euros
31 décembre 2020	/
31 décembre 2019	750 000 euros
31 décembre 2018	500 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2022

Certifié conforme
Le Président

ABC ENTRETIEN REUNION

Société par actions simplifiée au capital de 135 000 €

Siège social : Immeuble Le Thalès - ZAC du Triangle - 10, rue de l'Amitié

97490 Sainte Clotilde

R.C.S : St-Denis de la Réunion B 389 977 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ABC ENTRETIEN REUNION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ABC ENTRETIEN REUNION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros. RCS de Saint-Denis : B 429 046 584
Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Réunion - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com
commissaire aux comptes

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2022

Pour la S.A.S. DEDRICHE BEDIER & Associés

Commissaire aux comptes

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S
Commissariat aux Comptes
149 Rue Jules Auber 97400 Saint Denis
Tél : 0262 21 66 11 - Email : audit@dedriche.com

Janick BEDIER

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros. RCS de Saint-Denis : B 429 046 584
Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Réunion - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com
commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros. RCS de Saint-Denis : B 429 046 584
Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Réunion - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	13 040	13 040		176
Fonds commercial	36 893		36 893	36 893
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				8 000
Constructions	117 972	62 691	55 282	142 545
Installations techniques, matériel et outillage industriels	650 218	517 824	132 394	142 441
Autres immobilisations corporelles	169 059	99 848	69 211	64 371
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	126 819		126 819	126 686
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	63 945		63 945	69 345
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 177 946**	**693 402**	**484 544**	**590 458**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	51 188		51 188	20 446
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 332 568	68 256	1 264 312	1 359 635
Autres créances	165 092		165 092	138 546
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 014 442		1 014 442	657 031

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	135 000	135 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	824	824
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	13 500	13 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	850 302	495 585
Résultat de l'exercice	300 751	354 716
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 300 377**	**999 626**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	11 290	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**11 290**	
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 822	56 451
Emprunts et dettes financières diverses	45 841	196 783
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 512	116 650
Dettes fiscales et sociales	1 468 613	1 350 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 950	6 151
Autres dettes	2 174	41 845
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**1 667 911**	**1 768 325**
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**2 979 578**	**2 767 951**

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	87 973	69 583	18 390	26%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 607 268	6 785 694	821 575	12%
Montant net du chiffre d'affaires	7 695 241	6 855 276	839 965	12%
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	133 018	143 675	(10 657)	-7%
Autres produits	1 724	2 115	(391)	-18%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 829 983**	**7 001 066**	**828 917**	**12%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	252 835	249 702	3 134	1%
Variation de stock	(30 742)	5 365	(36 108)	-673%
Autres achats et charges externes	1 068 023	993 632	74 391	7%
Impôts, taxes et versements assimilés	182 623	144 893	37 730	26%
Salaires et traitements	4 904 483	4 448 620	455 863	10%
Charges sociales	774 476	634 781	139 695	22%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	108 609	126 630	(18 021)	-14%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 990	22 616	(18 626)	-82%
Dotations aux provisions	11 290		11 290	
Autres charges	18 152	4 935	13 217	268%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 293 738**	**6 631 173**	**662 566**	**10%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**536 244**	**369 893**	**166 351**	**45%**
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	501	414	87	21%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	6 532		6 532	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**7 034**	**414**	**6 620**	**1599%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	**542 547**	**366 618**	**175 929**	**48%**

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	33 279		33 279	
Sur opérations en capital	97 292	2 000	95 292	4765%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**130 572**	**2 000**	**128 572**	**6429%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	183 581	107	183 474	171471%
Sur opérations en capital	95 377		95 377	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**278 958**	**107**	**278 851**	**260608%**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(148 386)**	**1 893**	**(150 279)**	**-7939%**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)	**40 970**		**40 970**	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	**52 440**	**13 795**	**38 645**	**280%**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**7 967 588**	**7 003 480**	**964 108**	**14%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**7 666 837**	**6 648 764**	**1 018 073**	**15%**
BÉNÉFICE OU PERTE	**300 751**	**354 716**	**(53 965)**	**-15%**

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

ANNEXE

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

ABC ENTRETIEN REUNION
10, rue de l'Amitié, 97490 STE CLOTILDE - Téléphone : 02 062 21 69 59

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Information au titre de l'impact de l'épidémie de CoviD-19 sur l'activité de l'entreprise durant l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité durant l'exercice 2021, mais d'ampleur modérée comparativement à l'exercice précédent, sans aucunement remettre en cause la continuité d'exploitation

Pour y faire face, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

> Recours modéré à l'activité partielle, principalement aux cours des mois de mars, avril, mai, juin, août et septembre 2021, pour un volume total de 2 358 heures (sur un total de 390 472 heures salariées)

In fine, l'entreprise a traversé cette crise sans grand dommage en 2021.

> Le chiffre d'affaires a vu se confirmer la reprise constatée au second trimeste de N-1, pour afficher sur l'ensemble de l'exercice un niveau en progression de 12% par rapport à l'année 2020.

> La trésorerie de la société s'est très nettement renforcée, pour afficher en fin d'exercice un niveau supérieur de 54% à celui constaté au 31/12/N-1.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

FAITS CARACTÉRISTIQUES AU TITRE DES ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

CESSION DE LA SOCIÉTÉ

> En date du 16 mars 2022, la société GEF, EURL au capital de 253 500 euros (SIREN 477 509 780), propriétaire de la totalité des actions de ABC ENTRETIEN REUNION, a cédé 100% des dites actions à la société LSB, SAS par actions simplifiées au capital de 86 800 euros (SIREN 525 036 919)

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 50 ans
Agencement, aménagement, installation technique	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	1,5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

8. Comptes consolidés

Néant.

Document annexé au rapport
du commissaire aux comptes
DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S.